

Sécurité et tranquillité publiques

La Police Municipale expérimente les permanences de quartier

Conformément aux engagements pris pendant la campagne électorale, jeudi 20 mai, la Police Municipale de Toulouse tiendra sa première permanence en mairie de quartier.

Dans un premier temps, les quartiers de Borderouge et Saint-Simon ont été retenus pour accueillir cette expérimentation.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des mesures concrètes prises par la Mairie de Toulouse pour la sécurité et la tranquillité des Toulousains dans tous quartiers et des engagements renouvelés dans le cadre du Contrat de Sécurité Intégré, signé avec l'Etat en octobre dernier.

Elle a pour objectifs à la fois de renforcer le lien avec les habitants dans les quartiers et d'accroître l'écoute et la proximité, au cœur de l'action de la Police Municipale Toulousaine.

A raison de deux demi-journées par mois, les policiers municipaux de Borderouge et Saint-Simon seront donc disponibles, sur rendez-vous, en mairie de quartier pour écouter les habitants, répondre à leurs questions, recueillir leurs sentiments, les guider dans leurs démarches ou encore programmer des missions de Police Municipale.

Au terme de chaque rendez-vous, un courrier personnalisé sera adressé à chaque habitant afin d'assurer la qualité et le suivi de leur échange.

>> *Rendez-vous avec la Police Municipale, auprès d'Allô Toulouse au : 05.61.222.222*

Service de presse
Hôtel de Ville, place du Capitole
31000 Toulouse
tel. 05 61 22 21 47
service.presse@mairie-toulouse.fr
espacepresse.toulouse.fr

Suivez toutes les informations
du service de presse sur le fil
Twitter [@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).